



À

Monsieur Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Rectorat de l'académie de Nancy-Metz
2 rue Philippe de Gueldres, CO 30013
54035 NANCY CEDEX

Le 15 janvier 2020

Monsieur le Recteur,

Nous, représentants de l'ensemble des personnels de l'académie de Nancy-Metz, vous informons de notre intention de ne pas participer à la réunion du Comité Technique Académique programmée jeudi 16 janvier.

En effet, une fois encore, la Lorraine est particulièrement touchée par les suppressions de postes dans l'Éducation nationale.

Nous n'acceptons pas ces suppressions d'emplois d'enseignants et de personnels administratifs et nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale pour que ces retraits d'emplois soient annulés et que l'école publique ait les moyens de remplir ses missions.

Dans le premier degré, certes les effectifs sont en baisse, mais nous nous demandons comment le discours de « priorité au premier degré » tenu par le ministre de l'Éducation Nationale pourra se concrétiser par la **suppression de 18 postes** de professeurs des écoles.

Dans le second degré, l'académie de Nancy-Metz est à nouveau la « championne de France » des suppressions de postes. Les **collèges** devraient perdre **30 postes** ; depuis 2016, année de mise en œuvre d'une réforme des collèges qui devait s'accompagner de créations de postes, le bilan serait donc de 60 postes supprimés pour 400 élèves supplémentaires ! Les **lycées généraux et technologiques (LGT)** devraient quant à eux perdre **108 postes** d'enseignants alors que, d'après les dotations globalisées prévisionnelles, la baisse des effectifs prévue n'est que de 52 élèves soit -0,1 % des effectifs. Enfin, les **lycées professionnels (LP)** pourraient perdre **10 postes** pour une baisse d'effectifs de 8 élèves (soit -0,04 %) ! Les **10 postes prévus pour l'ouverture d'ULIS** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) supplémentaires dans l'académie sont très insuffisants pour répondre aux besoins de prise en charge des élèves en situation de handicap.

De plus, les suppressions de postes concernent, encore et toujours, les **personnels administratifs** indispensables au bon fonctionnement du service public d'Éducation Nationale : **16 postes** seraient supprimés.

Par ailleurs, aucune création de postes de CPE, d'AED, d'assistants sociaux, de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmiers, de médecins scolaires n'est annoncée, alors que de gros besoins se font sentir dans de très nombreux établissements au regard du contexte social.

Parce qu'elles s'ajoutent aux trop nombreuses suppressions des années précédentes, ces suppressions sont insupportables.

Elles sont insupportables parce qu'elles sont le résultat d'une politique qui considère les services publics comme un coût qu'il faudrait diminuer alors qu'ils sont indispensables à la lutte contre les inégalités et préparent l'avenir.

Elles sont d'autant plus insupportables qu'elles se feront au détriment des « *élèves de l'académie de Nancy-Metz (qui) sont parmi les plus défavorisés de France en ce qui concerne l'origine sociale* »¹ et que « *l'académie de Nancy-Metz révèle une situation socio-scolaire plus défavorable que la moyenne nationale (IPS - indice de position sociale = 97). Elle se positionne comme la 4^{ème} académie la plus défavorisée* »¹.

Monsieur le Recteur, ce qui motive notre décision de ne pas participer au prochain CTA c'est aussi le constat d'une dégradation continue de la qualité du dialogue social.

Cette dégradation est réelle au niveau national avec, par exemple, l'entrée en vigueur de la loi de transformation de la Fonction Publique qui vide les CAP de la plupart de leurs compétences.

La dégradation de la qualité du dialogue social, nous la constatons aussi au niveau académique. D'une manière générale, nos demandes se soldent le plus souvent par des refus. Ainsi, par exemple, aucun élément ne nous permet de comprendre le calcul de la dotation globalisée de chacun des établissements et vos services refusent de nous communiquer les informations que nous leur demandons.

Nous espérons que, dans un souci d'apaisement, dans un contexte social compliqué, vous saurez faire entendre auprès du ministère les difficultés de notre académie, tant en terme de moyens qu'en terme de dialogue social.

Veillez croire, Monsieur le recteur, en notre profond attachement au Service Public d'Éducation Nationale,

Pour la FSU Lorraine,
Bruno HENRY



Pour l'UNSA,
Magali LECLAIRE



Pour FO,
Vincent METZINGER



Pour le Sgen-CFDT,
Marie DORT



¹ source : Regards sur l'École 2017, [www.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/regard-ecole-1_1499077549301-pdf?](http://www.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/regard-ecole-1_1499077549301-pdf?INLINE=FALSE)
[INLINE=FALSE](#)